

L'exemple de l'élaboration du PLU de Sancey : une mise en œuvre du SCoT du Doubs central

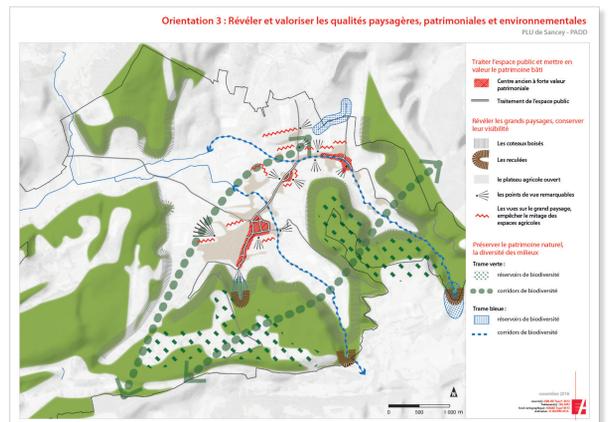
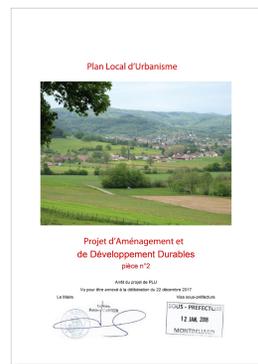


Après la fusion des communes de Sancey-le-Grand et Sancey-le-Long en 2016, la nouvelle commune de Sancey a prescrit l'élaboration de son **plan local d'urbanisme** en avril 2016.

L'ADU, en qualité de **maître d'œuvre**, a accompagné la commune pour la réalisation de son **PLU**, approuvé en décembre 2018.

L'Agence est intervenue dans le cadre de :

la réalisation de l'ensemble des pièces du PLU : rapport de présentation, projet d'aménagement et de développement durables, orientations d'aménagement et de programmation, règlement graphique et littéral, annexes, **l'animation de la concertation**, **l'accompagnement administratif et juridique** : animation des instances, pièces administratives, remise d'un document final conforme aux normes CNIG, ...



Présentation et animation de réunion publique à Sancey



Réunion publique à Sancey



Témoignage de Frédéric CARTIER
Maire de Sancey

« J'ai fait appel aux services de l'ADU en 2016 pour reprendre la procédure d'élaboration du PLU dans laquelle nous étions enlisés depuis 4 ans. L'exercice était difficile en raison de la fusion de Sancey-le-Long et Sancey-le-Grand en 2016, des exigences des partenaires institutionnels ou encore parce qu'il fallait reprendre tout le dossier.

Mais en 18 mois à peine, nous avons réussi à avoir un document approuvé. L'efficacité d'intervention de l'ADU est réelle. Et son savoir-faire se double d'une forte disponibilité de ses salariés pour animer, à un rythme régulier et soutenu, notre commission PLU. Cette présence à nos côtés a été importante. Elle a contribué à la construction d'un projet partagé et à la compréhension de sa traduction réglementaire.

J'apprécie également le positionnement d'assistance conseil de l'ADU après l'élaboration du PLU. Nous pouvons facilement la solliciter pour toute question d'application du document ou pour l'adapter aux projets qui se mettent en place. Nous avons ainsi accès, sur la durée, à des conseils d'experts pour bien gérer l'urbanisme communal. »

Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard

8 avenue des Alliés - BP 98407
25208 MONTBELIARD cedex
Tél. : +33 (0)3 81 31 86 00

www.adu-montbeliard.fr

